



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése
au
Mon
belge

20091852

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

03 AOUT 2020

DIVISION MONS

N° d'entreprise : 0553 597 311

Nom

(en entier) : REVOSA

(en abrégé) :

Forme légale : Fondation d'utilité publique

Adresse complète du siège : Rue Blairon, 4 7022 Harmignies

Objet de l'acte : Démission et Nomination

A la date du 17 juin 2020, le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Jean-Maurice Servais, en sa qualité de Trésorier et de secrétaire du conseil d'administration.

Conformément à l'article 6 des statuts, le Conseil nomme Solène Wilkin, étudiante en science de la population et du développement, domiciliée à 6700 Arlon, rue Michel Hamélius, 26, pour exercer le mandat de Trésorier et Secrétaire du Conseil d'Administration. Jean-Maurice Servais exercera la fonction de Conseiller.

Le Conseil d'Administration sera dès lors composé comme suit avec les fonctions suivantes :

- Monsieur Tristan Bosser, Président, domicilié à 7080 Sars-la-Bruyère, Place, 6
- Madame Agnès Servais, Administrateur, représentant le fondateur, domiciliée à D-63571 Gelnhausen, Vogelbergstrasse, 3
- Madame Solène Wilkin, Trésorier et Secrétaire du conseil d'administration, domiciliée à 6700 Arlon, rue Michel Hamélius, 26
- Monsieur Jean-Maurice Servais, Conseiller, domicilié à 7000 Mons, rue du Gaillardmont, 2
- Madame Bénédicte Servais, Vérificateur aux comptes, domiciliée à 6700 Arlon, rue Hamélius, 26
- Monsieur Thomas Servais, Administrateur, domicilié à 1060 Saint-Gilles, rue du Monténégro, 25

Tous les mandats des administrateurs sont exercés à titre gratuit et ont une durée indéterminée. Conformément à l'article 12 des statuts, le Conseil d'Administration confie la gestion journalière de la Fondation au Président et au Trésorier et Secrétaire qui pourront signer seuls tous les documents et engagements relatifs à cette gestion.

Tristan Bosser
Président.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).